

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00026

Numéro SIREN : 320 544 000

Nom ou dénomination : EXCO ECAF

Ce dépôt a été enregistré le 17/09/2020 sous le numéro de dépôt 19679

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 17/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/19679

Déposant :

Nom/dénomination : EXCO ECAF

Forme juridique :

N° SIREN : 320 544 000

N° gestion : 1981 B 00026

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	418 044		418 044	418 044
Autres immobilisations incorporelles	22 023	22 023		2 091
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	459 471	356 958	102 513	84 010
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	32 584		32 584	32 744
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	932 122	378 981	553 141	536 890
Stocks				
En cours de production de services	128 320		128 320	128 270
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 494 182	175 956	1 318 226	1 331 164
Fournisseurs débiteurs	2 309		2 309	6 737
Personnel	2 746		2 746	2 950
Etat, Impôts sur les bénéfices				13 789
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	45 792		45 792	81 965
Autres créances	242 432		242 432	241 562
Divers				
Valeurs mobilières de placement	152 017		152 017	152 000
Disponibilités	595 724		595 724	636 629
Charges constatées d'avance	28 369		28 369	19 754
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 691 892	175 956	2 515 936	2 614 820
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 624 013	554 937	3 069 077	3 151 710

Certifié conforme
le Président




Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	92 500	92 500
Réserve légale	30 000	30 000
Autres réserves	297 168	218 993
Résultat de l'exercice	240 300	278 175
TOTAL CAPITAUX PROPRES	959 968	919 668
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		50 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	201 213	442 531
<i>Personnel</i>	349 640	336 481
<i>Organismes sociaux</i>	301 051	292 776
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	25 049	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	281 589	255 977
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	38 923	46 292
Dettes fiscales et sociales	996 251	931 527
Autres dettes	51 678	14 708
Produits constatés d'avance	859 966	793 277
TOTAL DETTES	2 109 109	2 232 042
TOTAL PASSIF	3 069 077	3 151 710



Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)
PRODUITS					
Production vendue	4 899 457	100,00	4 790 650	100,00	108 807
Production stockée	50		-6 487	-0,14	6 537
Subventions d'exploitation	29 899	0,61	4 392	0,09	25 507
Autres produits	60 225	1,23	69 215	1,44	-8 990
Total	4 989 631	101,84	4 857 770	101,40	131 861
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Autres achats & charges externes	952 055	19,43	1 027 323	21,44	-75 268
Total	952 055	19,43	1 027 323	21,44	-75 268
MARGE SUR M/SES & MAT	4 037 576	82,41	3 830 448	79,96	207 129
CHARGES					
Impôts, taxes et vers. assim.	126 559	2,58	151 724	3,17	-25 165
Salaires et Traitements	2 422 927	49,45	2 306 958	48,16	115 969
Charges sociales	912 398	18,62	864 022	18,04	48 376
Amortissements et provisions	156 951	3,20	91 036	1,90	65 915
Autres charges	27 492	0,56	37 750	0,79	-10 258
Total	3 646 327	74,42	3 451 490	72,05	194 837
RESULTAT D'EXPLOITATION	391 250	7,99	378 958	7,91	12 292
Produits financiers	1 156	0,02	11 398	0,24	-10 243
Résultat financier	1 156	0,02	11 398	0,24	-10 243
RESULTAT COURANT	392 405	8,01	390 356	8,15	2 049
Produits exceptionnels			26 500	0,55	-26 500
Charges exceptionnelles	1 870	0,04	2 522	0,05	-652
Résultat exceptionnel	-1 870	-0,04	23 978	0,50	-25 848
Participation des salariés	61 089	1,25	63 125	1,32	-2 036
Impôts sur les bénéfices	89 146	1,82	73 034	1,52	16 112
RESULTAT DE L'EXERCICE	240 300	4,90	278 175	5,81	-37 875



Comptes annuels

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe comptable



Handwritten signature in blue ink.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 3 069 077 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 240 300 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au COVID 19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

L'entreprise a mis en action un plan de continuité de l'activité reposant essentiellement sur la mise en place du télétravail, beaucoup plus marginalement sur le recours à l'activité partielle, avec un programme de maîtrise des coûts destinés à préserver les résultats et la trésorerie.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes, elle estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause. Compte tenu du caractère évolutif de la situation, elle n'est toutefois pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son résultat, sa situation financière et son patrimoine.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'usage.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	418 044			418 044
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 925		3 902	22 023
Immobilisations incorporelles	443 969		3 902	440 067
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	209 099	27 415	2 400	234 114
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	225 644	29 969	30 257	225 357
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	434 744	57 384	32 657	459 471
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	32 744		160	32 584
Immobilisations financières	32 744		160	32 584
ACTIF IMMOBILISE	911 457	57 384	36 719	932 122



Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	418 044
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	418 044

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 833	2 091	3 902	22 023
Immobilisations incorporelles	23 833	2 091	3 902	22 023
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	185 969	8 578	2 400	192 147
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	164 764	30 303	30 257	164 811
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	350 733	38 882	32 657	356 958
ACTIF IMMOBILISE	374 567	40 973	36 559	378 981

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.
- Les en cours des prestations sont valorisés au coût de production



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 848 415 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 584		32 584
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 494 182	1 494 182	
Autres	293 279	293 279	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	28 369	28 369	
Total	1 848 415	1 815 831	32 584
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	10 800
Charges sociales - produits à recev	2 746
Total	13 546



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,53 Euros décomposé en 12 279 titres d'une valeur nominale de 24,43 Euros.

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	300 000				300 000
Primes d'émission	92 500				92 500
Réserve légale	30 000				30 000
Réserves générales	218 993	78 175	78 175		297 168
Résultat de l'exercice	278 175	-278 175	240 300	278 175	240 300
<i>Dividendes</i>		200 000			
Total Capitaux Propres	919 668		318 475	278 175	959 968



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 109 109 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	201 213	201 213		
Dettes fiscales et sociales	996 251	996 251		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	51 678	51 678		
Produits constatés d'avance	859 966	859 966		
Total	2 109 109	2 109 109		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	60 153
Dettes provis. pr congés à payer	150 716
Dettes provis. pr partic. salariés	61 089
Personnel - autres charges à payer	137 000
Charges sociales s/congés à payer	60 286
Charges sociales - charges à payer	45 505
FORMATION CONTINUE	8 080
AGEFIPH	1 926
Taxe professionnelle CAP	1 319
Clients - RRR à accorder	37 489
Total	563 562



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	28 369		
Total	28 369		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	859 966		
Total	859 966		



Autres informations

La société EXCO ECAF SA évalue ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite et engagements assimilés. Le montant de ces engagements au 31 décembre 2019 est estimé à 205 634 €, calculé en retenant notamment les hypothèses et critères suivants :

- * Age du départ en retraite à 65 ans,
- * Taux de progression des salaires de 1%,
- * Taux moyen de rotation du personnel,
- * Méthode rétrospective prorata temporis retenue (ancienneté acquise/ancienneté totale)

Ces engagements n'ont pas été provisionnés dans les comptes sociaux au 31 décembre 2018.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.



EXCO ECAF
S.A.S. au capital de 300 000 euros
Siège social : 174 Avenue du Truc 33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX 320 544 000

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUILLET 2020

Proposition de résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 240 300,32 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes : 200 000,00 euros
- Le solde, en totalité au compte "Autres réserves".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

200 000,00 euros, soit 16,29 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 264,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 197 736,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

150 000,00 euros, soit 12,22 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 85,51 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 149 914,49 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

200 000,00 euros, soit 16,29 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 114,03 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 199 885,97 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juillet 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



Jean-Marc SALANNE

DIPLOMÉ e.s.l.s.c.a.
EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ PAR L'ÉTAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
ESPACE RIVE GAUCHE
66, ALLÉES MARINES
64100 BAYONNE

EXCO ECAF

S.A.S au Capital de 300 000 €

Siège Social

174, Avenue du Truc

33700 – MERIGNAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

PRÉSENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SARL ASSISTANCE REVISION CONTROLE
Société de Commissaires aux comptes
Société d'Expertise Comptable

Espace Rive Gauche - 66, Allées Marines
64100 BAYONNE
Tél. 05 59 52 81 62 - Fax 05 59 63 92 89
E-MAIL : jmsalanne@orange.fr

SARL au capital de 100 000 €
SIRET : 320 694 995 00046
RCS BAYONNE 320 694 995

EXEMPLAIRE GRÉFFE



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames,
Messieurs,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de notre mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **EXCO ECAF** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le **président** le 5 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **01/01/2019** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note "Evènements postérieurs à la clôture " de l'annexe des comptes annuels concernant les conséquences de la crise sanitaire.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



V. Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Bayonne,
Le 06 juillet 2020



Jean-Marc SALANNE
Commissaire aux Comptes

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	418 044		418 044	418 044
Autres immobilisations incorporelles	22 023	22 023		2 091
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	459 471	356 958	102 513	84 010
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	32 584		32 584	32 744
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	932 122	378 981	553 141	536 890
Stocks				
En cours de production de services	128 320		128 320	128 270
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 494 182	175 956	1 318 226	1 331 164
Fournisseurs débiteurs	2 309		2 309	6 737
Personnel	2 746		2 746	2 950
Etat, Impôts sur les bénéfices				13 789
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	45 792		45 792	81 965
Autres créances	242 432		242 432	241 562
Divers				
Valeurs mobilières de placement	152 017		152 017	152 000
Disponibilités	595 724		595 724	636 629
Charges constatées d'avance	28 369		28 369	19 754
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 691 892	175 956	2 515 936	2 614 820
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 624 013	554 937	3 069 077	3 151 710



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Page 12

Mission de présentation des comptes annuels



Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	92 500	92 500
Réserve légale	30 000	30 000
Autres réserves	297 168	218 993
Résultat de l'exercice	240 300	278 175
TOTAL CAPITAUX PROPRES	959 968	919 668
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		50 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	201 213	442 531
<i>Personnel</i>	349 640	336 481
<i>Organismes sociaux</i>	301 051	292 776
<i>Etat, Impôts sur les bénéfiques</i>	25 049	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	281 589	255 977
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	38 923	46 292
Dettes fiscales et sociales	996 251	931 527
Autres dettes	51 678	14 708
Produits constatés d'avance	859 966	793 277
TOTAL DETTES	2 109 109	2 232 042
TOTAL PASSIF	3 069 077	3 151 710



Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)
PRODUITS					
Production vendue	4 899 457	100,00	4 790 650	100,00	108 807
Production stockée	50		-6 487	-0,14	6 537
Subventions d'exploitation	29 899	0,61	4 392	0,09	25 507
Autres produits	60 225	1,23	69 215	1,44	-8 990
Total	4 989 631	101,84	4 857 770	101,40	131 861
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Autres achats & charges externes	952 055	19,43	1 027 323	21,44	-75 268
Total	952 055	19,43	1 027 323	21,44	-75 268
MARGE SUR M/SES & MAT	4 037 576	82,41	3 830 448	79,96	207 129
CHARGES					
Impôts, taxes et vers. assim.	126 559	2,58	151 724	3,17	-25 165
Salaires et Traitements	2 422 927	49,45	2 306 958	48,16	115 969
Charges sociales	912 398	18,62	864 022	18,04	48 376
Amortissements et provisions	156 951	3,20	91 036	1,90	65 915
Autres charges	27 492	0,56	37 750	0,79	-10 258
Total	3 646 327	74,42	3 451 490	72,05	194 837
RESULTAT D'EXPLOITATION	391 250	7,99	378 958	7,91	12 292
Produits financiers	1 156	0,02	11 398	0,24	-10 243
Résultat financier	1 156	0,02	11 398	0,24	-10 243
RESULTAT COURANT	392 405	8,01	390 356	8,15	2 049
Produits exceptionnels			26 500	0,55	-26 500
Charges exceptionnelles	1 870	0,04	2 522	0,05	-652
Résultat exceptionnel	-1 870	-0,04	23 978	0,50	-25 848
Participation des salariés	61 089	1,25	63 125	1,32	-2 036
Impôts sur les bénéfices	89 146	1,82	73 034	1,52	16 112
RESULTAT DE L'EXERCICE	240 300	4,90	278 175	5,81	-37 875



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Mission de présentation des comptes annuels



Comptes annuels

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe comptable



Handwritten signature

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 3 069 077 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 240 300 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au COVID 19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

L'entreprise a mis en action un plan de continuité de l'activité reposant essentiellement sur la mise en place du télétravail, beaucoup plus marginalement sur le recours à l'activité partielle, avec un programme de maîtrise des coûts destinés à préserver les résultats et la trésorerie.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêt des comptes, elle estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause. Compte tenu du caractère évolutif de la situation, elle n'est toutefois pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son résultat, sa situation financière et son patrimoine.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Mission de présentation des comptes annuels



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'usage.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Mission de présentation des comptes annuels

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	418 044			418 044
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 925		3 902	22 023
Immobilisations incorporelles	443 969		3 902	440 067
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	209 099	27 415	2 400	234 114
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	225 644	29 969	30 257	225 357
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	434 744	57 384	32 657	459 471
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	32 744		160	32 584
Immobilisations financières	32 744		160	32 584
ACTIF IMMOBILISE	911 457	57 384	36 719	932 122



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Mission de présentation des comptes annuels



Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	
Éléments réévalués	418 044
Éléments reçus en apport	
Total	418 044

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 833	2 091	3 902	22 023
Immobilisations incorporelles	23 833	2 091	3 902	22 023
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	185 969	8 578	2 400	192 147
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	164 764	30 303	30 257	164 811
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	350 733	38 882	32 657	356 958
ACTIF IMMOBILISE	374 567	40 973	36 559	378 981

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.
- Les en cours des prestations sont valorisés au coût de production



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Mission de présentation des comptes annuels



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 848 415 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 584		32 584
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 494 182	1 494 182	
Autres	293 279	293 279	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	28 369	28 369	
Total	1 848 415	1 815 831	32 584
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	10 800
Charges sociales - produits à recev	2 746
Total	13 546



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Mission de présentation des comptes annuels



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,53 Euros décomposé en 12 279 titres d'une valeur nominale de 24,43 Euros.

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	300 000				300 000
Primes d'émission	92 500				92 500
Réserve légale	30 000				30 000
Réserves générales	218 993	78 175	78 175		297 168
Résultat de l'exercice	278 175	-278 175	240 300	278 175	240 300
<i>Dividendes</i>		200 000			
Total Capitaux Propres	919 668		318 475	278 175	959 968



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Mission de présentation des comptes annuels



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 109 109 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	201 213	201 213		
Dettes fiscales et sociales	996 251	996 251		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	51 678	51 678		
Produits constatés d'avance	859 966	859 966		
Total	2 109 109	2 109 109		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	60 153
Dettes provis. pr congés à payer	150 716
Dettes provis. pr partic. salariés	61 089
Personnel - autres charges à payer	137 000
Charges sociales s/congés à payer	60 286
Charges sociales - charges à payer	45 505
FORMATION CONTINUE	8 080
AGEFIPH	1 926
Taxe professionnelle CAP	1 319
Clients - RRR à accorder	37 489
Total	563 562



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	28 369		
Total	28 369		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	859 966		
Total	859 966		



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Mission de présentation des comptes annuels



Autres informations

La société EXCO ECAF SA évalue ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite et engagements assimilés. Le montant de ces engagements au 31 décembre 2019 est estimé à 205 634 €, calculé en retenant notamment les hypothèses et critères suivants :

- * Age du départ en retraite à 65 ans,
- * Taux de progression des salaires de 1%,
- * Taux moyen de rotation du personnel,
- * Méthode rétrospective prorata temporis retenue (ancienneté acquise/ancienneté totale)

Ces engagements n'ont pas été provisionnés dans les comptes sociaux au 31 décembre 2018.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.



EXCO ECAF

174 avenue DU TRUC 33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 12 41 41

Mission de présentation des comptes annuels